

Intitulé

Accompagner les personnes
présentant des troubles
psychiques

Référence

FOR 308

Public ciblé

Professionnels issus principalement
des secteurs sanitaire, médico-social
et socio-éducatif exerçant auprès de
personnes en situation de handicap
psychique.

Intervenant:

Simon Lachique, Consultant
Formateur
Directeur de la Commission
Médicale, Santé

Prérequis

Aucun

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 01 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

269€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1750 €/ jour en présentiel

1050 €/ jour en visio

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

ACCOMPAGNER LES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES

Cette formation propose de comprendre l'évolution des concepts et des pratiques ainsi que les caractéristiques de la relation d'aide, de soin et d'accompagnement à offrir aux personnes souffrant de troubles psychiques.

Objectifs opérationnels

- Différencier l'évolution du concept de handicap à celui de handicap psychique
- Identifier les notions nécessaires à la classification et la description des maladies psychiques
- Définir la nosographie de la pathologie psychiatrique
- Reconnaître les spécificités de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques
- Se situer dans la relation d'aide auprès d'une personne souffrant de troubles psychiques, savoir adapter ses attitudes en fonction des situations rencontrées

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les différents troubles psychiques et leur signification
- Distinguer déficience mentale et troubles psychiques
- Décrire la personne aux prises avec ses symptômes
- Développer ses aptitudes à entrer en relation avec la personne souffrant de troubles psychiques
- Appréhender le positionnement à adopter et les modalités du travail en équipe

Contenu

Matin : comprendre les troubles psychiques

- Notion de handicap : différenciation entre handicap mental, handicap cognitif et handicap psychique
- Les structures psychotiques et névrotiques
 - Psychoses : schizophrénie, paranoïa, mélancolie
 - Névroses : névrose d'angoisse, névrose obsessionnelle, TOC, phobies
- Les troubles de l'humeur
 - Dépression majeure et état dépressif
 - Bipolarité
 - Unipolarité
 - Dépression saisonnière
- Les troubles de la personnalité
 - Bordeline
 - Histrionique
 - Narcissique

Intitulé

Accompagner les personnes
présentant des troubles
psychiques

Référence

FOR 308

Public ciblé

Professionnels issus principalement
des secteurs sanitaire, médico-social
et socio-éducatif exerçant auprès de
personnes en situation de handicap
psychique.

Intervenant:

Simon Lachique, Consultant
Formateur
Directeur de la Commission
Médicale, Santé

Prérequis

Aucun

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 01 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

269€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1750 €/ jour en présentiel

1050 €/jour en visio

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Formation

ACCOMPAGNER LES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES

- Évitante
 - Dépendante
 - Antisociale
 - Obsessionnelle compulsive
 - Paranoïaque
 - Schizoïde
 - Schizotipique
- Les addictions
 - Addiction endogènes
 - Addiction exogènes
 - Les troubles alimentaires
 - Les troubles de la sexualité

Après-midi : adopter ses attitudes et sa communication face aux personnes souffrant de troubles psychiques

- Analyse des pratiques à partir de cas concrets et de séquences vidéo, travail en groupe et échanges

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**